



Nom : SUCHET née DELOBELLE

Prénom : Noémie

Date naissance : 21 août 1920

Lieu de naissance : Burbure (62131)

N° Matricule à Flossenbürg : 50279 à Ravensbrück : 25122

Situation familiale avant l'arrestation : mariée, 1 enfant Pierre

Situation professionnelle : sans.

Domicile : Burbure (62131).

ARRESTATION : le 05 août 1942 à Burbure (62131), par la police française, sur dénonciation.

Circonstances d'arrestation : Dès Février 1942, Noémie et son mari Elie étaient engagés dans un réseau de résistance. Noémie servait de guide aux « combattants de l'ombre », les logeant à l'occasion. Elle soignait les blessés ou malades des groupes FFI. Dénoncée, elle fut arrêtée par la police française, le 5 août 1942. Son mari qui était mineur, se trouvait au fond de la fosse 4 de Rimbert-à Auchel. Prévenu par ses camarades, il resta au fond de la fosse jusqu'au départ de la police.

Lieux d'emprisonnement : Noémie fut incarcérée successivement à la prison de Béthune, à la citadelle d'Arras, à la prison de Loos les Lille où elle resta 3 mois en détention préventive avant de partir pour la prison de Bruxelles le 26 novembre 1942.

Date de départ de : Elle fut dirigée directement sur le camp de Ravensbrück.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Affectée directement au Kommando d'Holleischen (Holysov), dépendant de Flossenbürg, le 14 avril 1944. Elle travaillait à l'usine de munitions du groupe «Skoda» «Metalwerke-HolleischeN G.m.b.» pour la fabrication de petits obus de DCA. Elle effectua un sabotage avec Simone MICHEL-LEVY et Hélène LIGNIER en faisant sauter une lourde presse servant à compresser la charge de poudre d'une série de 12 obus et cela, début Septembre 1944. Le 14 septembre, le directeur de l'usine adressait une note à l'Untersturmführer KORMAN signalant le sabotage. Le rapport fut transmis à Flossenbürg puis à Berlin. Un après-midi de Septembre, plusieurs officiers SS arrivèrent au Kommando pour un appel général. Sur une petite table installée au milieu de la cour, on fit s'allonger successivement les 3 coupables. Un Kapo du camp des hommes provisoirement installé à proximité, administra aux malheureuses 25 coups de bâton : elles ne poussèrent pas un cri ! Elles repartirent travailler dès le soir, mais restèrent debout, leurs chairs endolories ne supportant aucun contact. Puis, ensuite, cette histoire sembla sombrer dans l'oubli jusqu'au 11 avril 1945 où les 3 coupables furent transférées sur ordre de Berlin à Flossenbürg où elles furent pendues le **13 avril 1945**.

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche : son fils, M. Pierre SUCHET